



# Le système scolaire québécois soutient-il efficacement les EHDAAs?

Ariane Gagné

Je m'appelle Ariane Gagné, j'ai 23 ans et je suis originaire de la Beauce. Je suis actuellement à ma dernière année au baccalauréat en enseignement au secondaire dans le profil histoire et développement personnel. Pendant mes études universitaires, j'ai effectué quatre stages qui m'ont permis de comprendre les défis de l'enseignement et ce que cela implique. Dans ma future carrière, je suis déterminée à offrir un environnement d'apprentissage bienveillant à mes élèves pour qu'ils puissent développer leur plein potentiel. De plus, lors de mon parcours à l'école secondaire, j'ai eu la chance d'avoir des enseignants d'histoire qui m'ont transmis ma passion pour cette matière. Un de mes buts pour les prochaines années est de transmettre à mon tour ma passion de l'histoire à mes élèves, et ce, de la même manière que mes enseignants l'ont fait avoir moi.

## Introduction

Depuis quelques années, les établissements scolaires québécois essaient par tous les moyens d'intégrer les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAAs) dans les classes ordinaires. Ce groupe qui représente 22% des élèves québécois a des besoins particuliers qui doivent être répondus par les enseignants (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2023). Ces professionnels essaient de toutes les façons d'aider ces élèves à mieux réussir à l'école. Ils diversifient leur manière d'enseigner et développent d'autres techniques pour transmettre leur matière aux élèves.

Le but de ma réflexion professionnelle est de me demander si ce qui est mis en place pour les EHDAAs dans la classe ordinaire est suffisant. Malgré tous les efforts mis en place, serait-il possible d'en faire plus pour eux et ainsi faciliter leur parcours scolaire ? Dans mes classes, considérés comme ordinaires, les EHDAAs ont des mesures mises en place, mais pour certains, elles ne semblent pas suffisantes. C'est à cause de cela, je me demande s'ils devraient avoir davantage de ressources pour eux, s'ils sont bien inclus dans les classes ordinaires et si leurs enseignants sont suffisamment formés.

L'objectif de mon texte est de réfléchir sur les éléments qui sont mis en place et qui peuvent être mis en place pour aider les EHDAAs dans leur parcours scolaire. Est-ce qu'ils sont suffisants? Malheureusement, il n'existe

pas de réponses claires à ces questions. En revanche, lorsqu'on y réfléchit un peu, il est possible de trouver des améliorations qui pourraient être mises en place pour aider les EHDAAs dans leur parcours scolaire.

## Développement

### Les ressources mises en place

Chaque année, le 30 septembre, l'ensemble des enseignants du Québec doit effectuer la prise de présence officielle qui permet d'établir le nombre d'élèves qui fréquentent chaque établissement scolaire de la province. Avec ces données, le gouvernement donne de l'argent aux écoles selon le nombre total d'élèves ainsi que selon le nombre total d'EHDAAs qu'ils ont (ministère de l'Éducation, 2024). De plus, au courant de l'année, le gouvernement donne plus de financement aux écoles pour soutenir les EHDAAs. Cet argent est normalement utilisé pour offrir des services à ce groupe d'élèves. Cependant, les établissements scolaires ne sont pas consultés sur le montant qu'ils reçoivent. Il est possible que le montant reçu ne soit pas suffisant pour répondre aux besoins des jeunes (Protecteur du citoyen, 2022).

De plus, chaque organisme scolaire de la province choisit comment il répartit l'argent qu'il reçoit. Normalement, les organismes scolaires répartissent l'argent selon les besoins de chaque école. Si une école a plus de besoins, il est possible qu'elle reçoive plus d'argent qu'une autre. Cependant, tout doit rester le plus

équitable possible (ministère de l'Éducation, 2021). Cette manière de faire permet d'une façon d'offrir plus de ressources pour les élèves qui en ont besoin. Les écoles, peuvent mettre en place des coenseignants ou des enseignants-ressources dans les classes (Tremblay et Granger, 2020). Le rôle d'un coenseignant est d'aider directement des élèves qui peuvent rencontrer une difficulté académique (Tremblay et Granger, 2020). Par exemple, si un jeune a de la difficulté à bien comprendre comment répondre à une question de compétence 2 en histoire, le coenseignant va lui expliquer comment la faire, et ce, de manière individualisée. Pour ce qui est de l'enseignant-ressource, il peut consacrer jusqu'à 50% de sa tâche à aider les EHDAAs ainsi que leurs enseignants (Tremblay et Granger, 2020). Il arrive parfois que les personnes responsables de la classe ne sachent pas comment intervenir auprès de cette clientèle, donc c'est le rôle des enseignants-ressources de les aider.

La plupart des élèves aiment avoir une personne-ressource dans la classe, qui leur permet de mieux comprendre la matière ou de les aider avec leur comportement (Beaudoin et Nadeau, 2020). Les élèves disent clairement qu'ils comprennent mieux quand il y a un professionnel de plus dans la classe. Cette manière de faire permet aux élèves de mieux réussir à l'école. Cependant, comme il y a été mentionné précédemment, il est difficile d'avoir à temps plein deux personnes dans chaque classe. La volonté est présente pour aider les EHDAAs, mais il n'est pas toujours possible d'y arriver.

Aussi, avec l'argent reçu, les écoles peuvent offrir davantage d'heures de travail aux psychologues, aux éducatrices spécialisées et même aux autres personnels de soutien qui sont là pour aider les élèves (Ouellette, 2017). Il est important d'utiliser cet argent pour donner un service direct aux adolescents.

Une autre chose qui est mise en place pour une partie des EHDAAs est le plan d'intervention (PI). Cet outil de concertation permet de regrouper dans un endroit toutes les mesures qu'a droit chaque élève, et ce, d'une manière légale (Fédération autonome de l'enseignement, 2023). Cette manière de faire permet aux enseignants et aux professionnelles de l'école d'avoir rapidement accès aux besoins de chaque élève. Par exemple, avant un examen de lecture en français, l'enseignant peut déjà préparer le livre audio de l'élève ainsi que le questionnaire numérique. Cet outil permet à l'enseignant de se préparer et en même temps, cela permet à l'élève d'avoir tout le temps qu'il peut pour faire son examen.

## L'inclusion

En tant qu'enseignante, il est essentiel d'inclure tous les élèves dans ma classe. En fait, je suis obligée de la faire (Ouellette, 2017). Il est certain que tous les élèves sont différents et qu'ils n'apprennent pas tous de la même manière, qu'ils n'agissent pas tous de la même façon, mais ce ne sont pas des raisons pour en laisser de côté.

Il est important de comprendre qu'il y a un objectif derrière l'école inclusive. Nous ne la mettons pas en place simplement pour dire qu'on l'applique. Selon un document signé par plusieurs pays et qui a été mis de l'avant par l'UNESCO, le fait d'avoir des écoles et des classes inclusives permettrait de réduire la discrimination dans la société (Poirier et al., 2005).

Un autre avantage de l'inclusion des élèves est que l'enseignant modifie son approche pédagogique. Il fait cela pour s'adapter à tous les profils d'élèves qu'il a, et ce, sans distinction. Cela est bénéfique pour les élèves, car ils ont l'opportunité d'avoir accès à un enseignement qui est modelé à leurs besoins (Ouellette, 2017).

À force d'effectuer mes recherches, je constate que l'école inclusive est possible à faire, mais qu'elle est difficile à mettre en place. Plusieurs chercheurs démontrent qu'il est primordial d'avoir une souplesse de la part des enseignants (Gaudreau et al., 2018). Ils doivent utiliser une méthode qui permet à l'ensemble de la classe de bien comprendre la matière. Parfois, des enseignants du secondaire parlent pendant une période au complet. Cette manière de faire peut-être bonne pour quelques élèves, mais elle peut être difficile pour ceux qui ont des problèmes de concentration. Il serait préférable que dans une période, il y ait un temps pour voir de la matière, pour effectuer des exercices, pour corriger des exercices et même faire des activités en ligne. Cette manière de faire peut permettre à quelques EHDAAs d'être plus attentifs. Malheureusement, certains enseignants ne veulent pas faire cela, car ils doivent modifier leur manière d'enseigner et ils trouvent que cela représente une tâche supplémentaire (Beaudoin et Nadeau, 2020). Je crois que s'ils prennent le temps de modifier leur planification une année, cela va être bénéfique pour leurs futurs élèves.

Un autre élément qui favorise l'école inclusive est les grands espaces communs (Gaudreau et al., 2018). Ces espaces peuvent être des endroits où les élèves se retrouvent et discutent entre eux. Ils peuvent utiliser ces endroits pour socialiser et apprendre à connaître les personnes qui sont différentes d'eux. De plus, je crois que pour réellement bien inclure tous les EHDAAs dans les classes ordinaires, il est nécessaire de bien aménager

notre classe pour eux. Dans toutes les écoles secondaires que j'ai fréquentées, les classes sont petites et remplies de bureau. Selon ce que j'ai vu, cet aménagement n'est pas optimal pour les élèves à mobilité réduite. Pour réellement inclure ces élèves, je crois qu'il faudrait avoir de plus grande classe, et ce, avec différents types de stations d'apprentissage. Cela permettrait à ces personnes de mieux se déplacer dans la classe. De plus, dans ces classes, il devrait y avoir un espace proche des enseignants réservé pour les personnes atteintes de surdité. Il devrait y en avoir un autre proche du tableau pour les élèves avec des problèmes de vu.

Malheureusement, la plupart des écoles secondaires de la province sont vieilles et n'ont pas de grands espaces communs ou de grandes classes. Cela fait en sorte qu'il est difficile de bien inclure tous les EHDAAs dans les classes. Pour y arriver, on devrait réaménager les écoles, mais l'État ne semble pas avoir le budget pour cela (Cousineau, 2019). Cependant, les 6 nouvelles écoles secondaires de la province qui ont été construites en 2024 comprennent toutes des espaces communs pour la collaboration entre élèves et de grande classe (Société québécoise des infrastructures, 2024). Cela démontre la volonté d'inclusion de la part du gouvernement.

Lorsqu'on analyse cela plus en profondeur, inclure dès un jeune âge les élèves ayant un handicapé ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans un groupe qui est plus large est positif. Selon moi, commencer à les inclure dès un jeune âge va permettre aux membres de la société de les accepter, et ce, même s'ils ne sont pas identiques à eux. Lorsque l'école inclusive est mise en place de la bonne manière, je crois que nous en faisons beaucoup pour les tous les jeunes de l'école pour leur présent, mais aussi leur futur.

## La formation des enseignants

Selon moi, il est tout aussi important de regarder la formation des enseignants. Ont-ils les connaissances et la formation nécessaires pour aider cette clientèle ? Quand je discute avec mes collègues, je réalise que ni ma formation ni la leur ne contenaient beaucoup de cours universitaires qui nous expliquaient les ressources disponibles, les techniques à utiliser et ce qu'est l'inclusion scolaire (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2023). Dans mon baccalauréat en enseignement au secondaire à l'université Laval (2021-2025), je n'ai eu qu'un seul cours qui abordait une petite partie des EHDAAs (Élèves en difficulté de comportement - ENS-2001). Ce cours était intéressant, mais il ne faisait qu'aborder les élèves en difficultés de comportement. Je n'ai pas eu de cours

ou même de sections de cours qui traitaient spécifiquement des élèves ayant un handicap. C'est donc pour cette raison que je crois qu'il est primordial de modifier le baccalauréat en enseignement au secondaire de l'université Laval pour ajouter des cours qui aborde les différents types de handicap et les difficultés d'apprentissage. Dans ces cours, les PI, les cotes ministérielles ainsi que les approches pédagogiques adaptées devraient être vues. Ce changement permettrait aux étudiants d'être mieux préparés lorsqu'ils sont devant une classe avec des EHDAAs. Ils pourraient mettre en place des choses adaptées à leurs besoins, et ce, dès le premier jour de l'année scolaire. De plus, ils pourraient transmettre à leurs collègues leurs connaissances sur le sujet et à leur tour, ces personnes pourront adapter leur enseignement. Cela ne peut qu'être bénéfique pour tous les élèves. En résumé, il serait idéal de revoir la formation universitaire des enseignants pour mieux les préparer à comprendre et à répondre aux besoins des EHDAAs (Bélanger et al., 2018).

Un autre moyen utile pour améliorer nos connaissances dans le milieu de l'éducation est la formation continue. Cela permet à tous les enseignants de suivre des formations sur différents sujets, entre autres, sur les EHDAAs. Certaines formations offrent la possibilité d'en apprendre davantage sur leurs caractéristiques, la manière d'interagir avec eux et même plus. Ces formations permettent aux enseignants d'avoir des connaissances et les compétences nécessaires pour aider ces élèves dans leur parcours scolaire. Elles sont utiles autant pour les enseignants qualifiés que pour les enseignants non qualifiés. Dans les écoles secondaires, on constate une diminution du nombre d'enseignants qui ont une formation en enseignement (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2023), mais une augmentation d'individus qui n'ont pas de formation universitaire dans le domaine de la pédagogie. La formation continue est utile pour toutes ces personnes.

## Conclusion

En conclusion, peut-on affirmer que l'on en fait suffisamment pour aider les EHDAAs ? Malheureusement, il est difficile d'en venir à une conclusion claire et définitive. Personnellement, après avoir consulté différentes études et données ainsi qu'y avoir réfléchi de nombreuses semaines, je crois que la volonté est présente pour aider ces élèves, mais que les ressources financières et humaines sont insuffisantes. De plus, la formation des enseignants au secondaire semble insuffisante pour bien accompagner les EHDAAs dans

leur parcours scolaire. Pour que les EHDAA réussissent bien à l'école et pour qu'ils soient en mesure de bien socialiser dans les établissements scolaires, le ministère de l'Éducation, les centres de services, les directions d'école, les enseignants, le personnel de soutien et les universités doivent en faire plus, et ce, même si leur tâche est déjà surchargée. Il devrait y avoir plus d'argent et de professionnel pour soutenir les EHDAA. Les classes devraient être réaménagées pour bien accueillir tous les élèves et la formation universitaire de l'université Laval devrait être modifiée. Pour terminer, il est possible d'imaginer un système scolaire où tous les élèves reçoivent le soutien dont ils ont besoin. C'est maintenant notre mission de poser les actions nécessaires pour que cette vision devienne réalité.

## Références

- \* Beaudoin, M. et Nadeau, M.-F. (2020). Quelles sont les perceptions des élèves présentant des difficultés comportementales quant aux conditions qui influencent leur scolarisation en classe ordinaire? *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 22(1), 145–169. <https://www.erudit.org/fr/revues/ncre/2020-v22-n1-ncre05349/1070028ar.pdf>
- \* Bélanger, J., Frangieh, B., Graziani, E., Mérini, C. et Thomazet, S. (2018). L'agir ensemble en contexte d'école inclusive : qu'en dit la littérature scientifique récente ? *Revue des sciences de l'éducation*, 44(1), 138–165. <https://www.erudit.org/fr/revues/rse/2018-v44-n1-rse04136/1054160ar.pdf>
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. (2023, novembre). Le respect des droits des élèves HDAA : un état des lieux. [https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/synthese\\_colloque-EHDAAPDF](https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/synthese_colloque-EHDAAPDF)
- Cousineau, J.-M. (2019, mars). Combien ça coûte réparer l'école publique? : Attentes relatives au budget alloué à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au Québec pour les années 2019-2020 à 2022-2023. [https://www.lafae.qc.ca/public/file/201902\\_combien-ca-coute-reparer-lecole\\_rapport\\_FINAL-1.pdf](https://www.lafae.qc.ca/public/file/201902_combien-ca-coute-reparer-lecole_rapport_FINAL-1.pdf)
- Fédération autonome de l'enseignement. (2023, juin). EHDAA – Guide d'application de l'entente pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. [https://www.lafae.qc.ca/public/file/Guide-EHDAA\\_VF\\_juin2023\\_WEB.pdf](https://www.lafae.qc.ca/public/file/Guide-EHDAA_VF_juin2023_WEB.pdf)
- \* Gaudreau, N., Verret, C., Massé, L., Nadeau, M.-F. et Picher, M.-J. (2018). La scolarisation des élèves présentant des difficultés comportementales : analyse écologique des conditions relatives à leur intégration au secondaire. *Revue canadienne de l'éducation*, 41(2), 555-584. <https://inclusion-eps.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/123/La-scolarisation-des-eleves-presentant-des-difficultes-comportementales-analyse-ecologique-des-conditions-relatives-a-leur-integration-au-secondaire.pdf>
- Ministère de l'Éducation. (2021). Centre de services scolaires et commissions scolaires : Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024. [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/regles-budgetaires-CSS-fonctionnement-22-23.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/regles-budgetaires-CSS-fonctionnement-22-23.pdf)
- Ministère de l'Éducation. (2024). Règles budgétaires de fonctionnement pour les années 2024-2025 à 2026-2027. [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/RB\\_CSS-fonctionnement\\_24-25.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_CSS-fonctionnement_24-25.pdf)
- \* Ouellette, N. (2017). L'inclusion des élèves ayant des besoins spéciaux : Étude comparative de politiques provinciales en matière d'éducation spécialisée [Mémoire, Université Laval]. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/06326bce-2fa4-4ee9-9c1f-b5d479689ce2/content>
- \* Poirier, N., Paquet, A., Giroux, N. et Forget, J. (2005). L'inclusion scolaire des enfants autistes. *Revue de psychoéducation*, 34(2), 265–286. <https://www.erudit.org/fr/revues/psyedu/2005-v34-n2-psyedu07808/1097674ar.pdf>
- Protecteur du citoyen. (2022). Rapport spécial du protecteur du citoyen. <https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/2022-06/rapport-special-services-educatifs-adaptes.pdf>
- Société québécoise des infrastructures. (2024). Six nouvelles écoles secondaires livrées en 2024 : des milieux d'apprentissage pour l'avenir. <https://www.sqi.gouv.qc.ca/actualites/details/actualites/six-nouvelles-ecoles-secondaires-livrees-en-2024-des-milieux-dapprentissage-pour-lavenir>
- \* Tremblay, P. et Granger, N. (2020). Portrait de la fonction d'enseignant-ressource au Québec : quels services pour quels élèves? *Formation et profession*, 28(1), 37–56. <https://www.erudit.org/fr/revues/fp/2020-v28-n1-fp05543/1071885ar.pdf>